

## L'atelier Santé Ville

Parce que l'accès aux soins doit être le même pour tous, la Ville d'Éragny est engagée, en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la Préfecture, dans un Contrat Local de Santé qui détermine les priorités pour répondre aux besoins de santé sur notre commune.



L' Atelier Santé Ville conduit son programme d'actions sur la base de ce contrat. Situé à la Maison des Service au Public, il a pour objectif de contribuer à la **réduction des inégalités sociales** de santé. Il a pour but d'améliorer la santé de la population et en particulier des plus démunis.

L'Atelier santé ville met en place une politique locale et partenariale de santé à partir des besoins identifiés sur le territoire. Il organise plusieurs animations au cours de l'année en mettant toujours la **prévention** et la **sensibilisation** au cœur de son action.

L'Atelier santé ville s'appuie sur la mise en réseau en associant les acteurs qui interviennent dans les champs sanitaire, social, médio-social...

## Contact

Atelier Santé Ville Maison des Services au Public 6 rue des Belles hâte 95610 Éragny-sur-Oise Tél. 01 34 33 50 40